

Bulletin Municipal d'Informations



Juillet 2017

Entzheim Info



Chers concitoyens,

Nous avons quitté notre ancienne salle des fêtes avec une après-midi dansante qui a encore montré combien cet équipement a marqué plusieurs générations d'Entzheimois. Très vite, l'intérêt pour les travaux engagés pour le nouvel ensemble a pris le dessus. Dans le même temps, nous avons pu terminer l'aménagement de la rue Jacques Humann et la mise en place du terrain de football synthétique.

Cette année, nous aurons encore à réaliser la rénovation des courts extérieurs de tennis et le renouvellement de l'éclairage dans les lotissements des Violettes et des Mirabelles qui nous permettra de profiter de l'opportunité du fonds de soutien communal à la transition énergétique sur le territoire de l'Eurométropole.

Dans le cadre de tous ces travaux, nos services techniques et administratifs sont de plus en plus sollicités et doivent répondre à une complexité sans cesse croissante des normes et des démarches exigées par les services de l'Etat.

Depuis le début de l'année, c'est le Plan Local d'Urbanisme (PLU) communautaire qui définit les règles d'urbanisme pour notre commune. Nos premières expériences ont montré que les nouvelles prescriptions sont beaucoup plus libérales que ne l'étaient celles de notre Plan d'Occupation des Sols (POS). Nous serons donc pour le futur plus réservés sur les nombreux projets qui pourraient se présenter.

Depuis maintenant quelques années, l'ensemble de nos investissements sont autofinancés. Pour répondre aux besoins de liquidités générés par la reconstruction de la salle des fêtes, le conseil municipal a décidé de contracter un emprunt qui nous permettra également d'assumer tous les autres projets en cours. La situation du marché est extrêmement favorable à ce type d'opération avec un taux négocié à 0,18 %. La durée relativement courte de l'emprunt, de 4 ans, ne conditionne pas la réalisation de nouveaux programmes.

J'ai souvent l'occasion dans mes éditoriaux d'évoquer notre action en faveur de la qualité de vie dans notre village : les plantations, le fleurissement, la création d'espaces de jeux, les équipements et les voies cyclables. Cette action ne vaut que si elle est accompagnée de l'engagement dans le même sens de tous les habitants. Je constate une recrudescence de certaines incivilités comme les déjections canines, les tontes dominicales, les nuisances sonores de tous types (alarmes intempestives, animaux,...). Nous sommes tous acteurs de la qualité de notre environnement. Je suis certain que chacun prendra à cœur cet appel.

Je vous souhaite à tous un bel été.



Votre Maire Jean HUMANN

Budget 2017

POUR 2017, UN BUDGET RESPONSABLE, SOLIDAIRE ET AMBITIEUX

Le budget a été voté le 30 mars 2017 par le conseil municipal sans hausse des taux communaux des taxes foncières et d'habitation inchangés depuis 2007. Pour cet exercice, l'opération de reconstruction de la salle des fêtes mobilise logiquement une grande part du budget mais n'entrave pas la réalisation d'autres investissements de moindre ampleur.

Le montant des dépenses réelles de fonctionnement inscrit en 2017 est en hausse d'environ 2,5 % par rapport à 2016. Cette augmentation est due à l'inscription budgétaire de 45 000 euros pour la souscription d'une assurance dommages-ouvrage pour la reconstruction de la salle des fêtes, qui est considérée comme une dépense de fonctionnement.

Les recettes réelles de fonctionnement inscrites en 2017 sont en baisse d'un peu moins de 1 % par rapport au budget 2016. Cette baisse est due à la diminution d'année en année de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'Etat.

S'agissant des dépenses d'investissement, c'est bien évidemment l'opération de reconstruction de la salle des fêtes et de réaménagement de ses abords qui concentre la majorité des crédits, puisque le coût total des études et travaux restant à payer représente un montant de 5 017 000 €.

Parmi les autres opérations d'investissements des crédits sont prévus notamment pour :

- La réalisation de travaux d'éclairage public pour un total de 109 000 € ;
- Le paiement du solde des travaux du nouveau terrain de football en synthétique ;

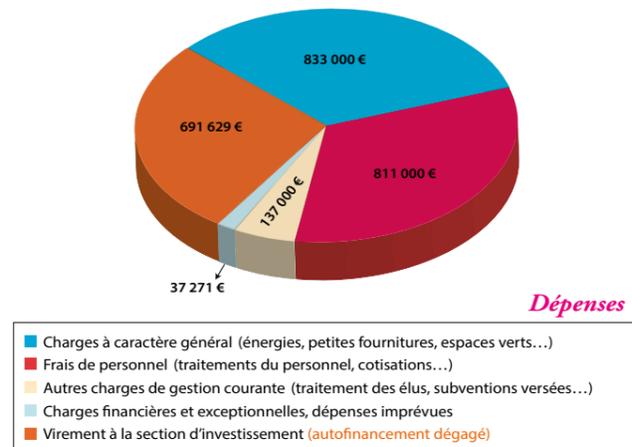
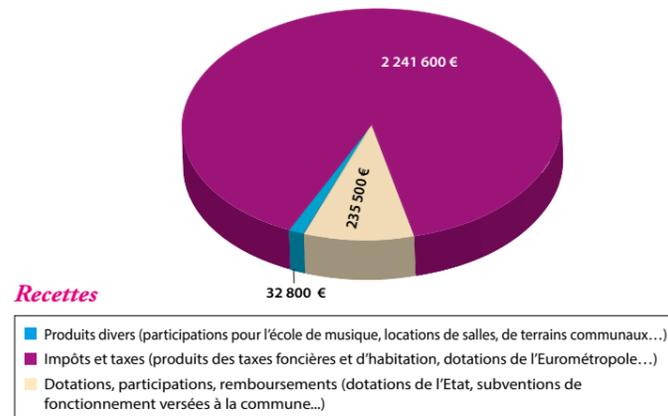
- Une enveloppe de 70 000 € pour le remplacement du revêtement des courts de tennis extérieurs en terre battue synthétique ;
- La commande de plusieurs études de faisabilité : pour la création d'une structure enfance en face du groupe scolaire, pour une opération de rénovation d'ensemble de l'école élémentaire, pour la renaturation du fossé Nachtweid jusqu'à la Blieth ;
- Une étude paysagère et des travaux de plantation le long de la RD 392 en entrée de ville Nord-Est pour une dépense prévisionnelle de 62 000 €.

Concernant les recettes d'investissement, 184 000 € correspondent au Fonds de Compensation de la TVA attendu sur les investissements réalisés en 2016, 50 000 € au reversement par l'Eurométropole de 50 % de la taxe d'aménagement perçue sur les nouvelles constructions, et 142 000 € pour différentes subventions d'investissement à percevoir par la commune. La nouveauté est l'inscription pour 1 500 000 € d'un emprunt affecté aux travaux de reconstruction de la salle des fêtes. Mais cette opération est surtout financée grâce aux réserves de la commune (4 003 717,13 €) et à l'autofinancement prévisionnel dégagé par la section de fonctionnement (691 629,48 €).

A l'issue de la consultation du marché bancaire, la commune a finalement emprunté 1 million d'euros sur une durée courte de 48 mois qui n'impactera pas la marge de manœuvre budgétaire. En outre, des conditions très favorables ont été obtenues auprès du Crédit Agricole avec un taux d'intérêt fixe de 0,18%.

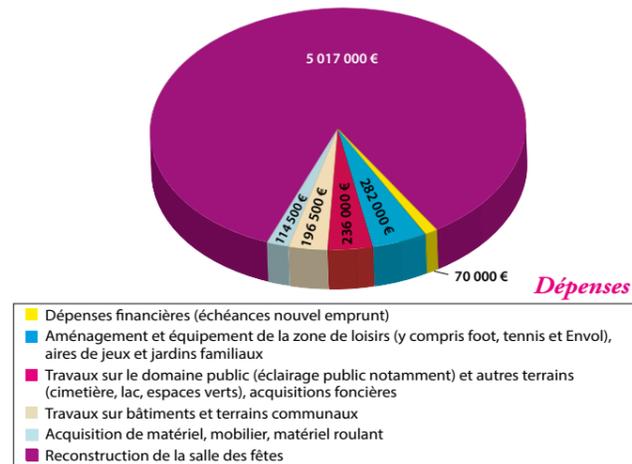
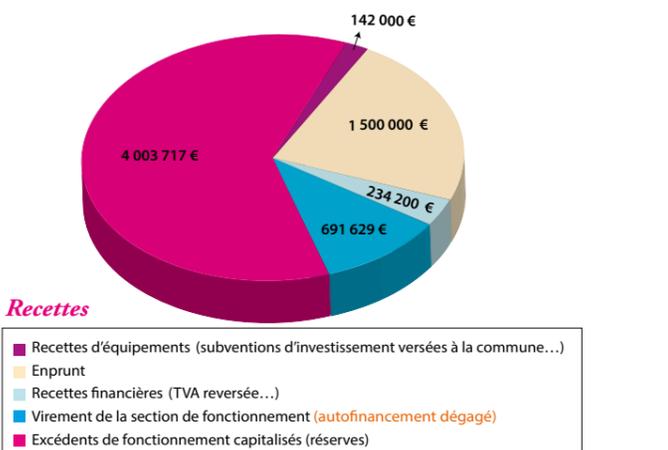
Section de fonctionnement

Total de la section de fonctionnement : 2 509 900,00 €



Section d'investissement

Total de la section d'investissement : 6 571 546,61 €



En travaux

LE CHANTIER DE LA NOUVELLE SALLE DES FÊTES ET SES ABORDS



Retrait des derniers gravats après la déconstruction de l'ancienne salle



Les fondations de la nouvelle salle des fêtes



Le nouveau chalet des pêcheurs sort de terre



Montage des murs préfabriqués

UNE ZONE DE RENCONTRE RUE JACQUES HUMANN



Suite au réaménagement l'année dernière de la deuxième tranche de la rue Jacques Humann, le tronçon qui va de la rue des Sports à la rue de Hangenbieten a été classé en « zone de rencontre ».

Une zone de rencontre est une voie où les piétons ont la priorité absolue et sont autorisés à circuler sur la chaussée. La vitesse de circulation y est limitée à 20 km/h. Des panneaux stop ont aussi été installés rue de Hangenbieten au bénéfice des usagers en provenance de la rue Jacques Humann.

Nous invitons donc les utilisateurs de ces deux rues à se montrer particulièrement attentifs au respect de ces règles, pour permettre une bonne cohabitation entre les différentes catégories d'usagers.

RÉFECTION DE LA TOITURE DE LA MAIRIE

Depuis ce printemps, d'importants travaux de réfection de la toiture de la Mairie ont été entrepris. Ils comprennent notamment la remise en état des lucarnes, la reprise des noues et de la toiture cintrée, le remplacement des tuiles et du faîtage en mauvais état ainsi que de la zinguerie (descentes de gouttière...).



ÇA BOUGE DU CÔTÉ DES TRANSPORTS

La problématique du transport en commun avait fait l'objet d'une forte mobilisation en fin d'année dernière, avec notamment une pétition initiée par les parents d'élèves du collège à laquelle s'était associée la commune d'Entzheim.

Cette mobilisation a permis d'obtenir des améliorations notables depuis février dernier concernant le service scolaire desservant le collège, avec la création d'une course à 8 h 32 au départ d'Entzheim et d'un aller-retour pour la pause méridienne.

S'agissant de la navette reliant le village à la gare de l'aéroport, une avancée importante est aussi à relever, avec la création du titre CTS « Alsa+ 24h secours ».

Ce nouveau titre de transport est vendu depuis le 1^{er} juillet à bord de la navette au tarif de 5 €. Il permet aux usagers occasionnels de bénéficier d'un titre unique permettant de se déplacer au sein du territoire de l'Eurométropole en utilisant tous modes de transport public (cars interurbains, TER, bus urbains et trams).



LA FONDATION KRONENBOURG SOUTIENT L'ASSOCIATION SAMARIE

Chaque fin d'année, les salariés de Kronenbourg se mobilisent pour récolter des dons grâce à une tombola organisée en interne. La campagne menée en décembre 2016 a permis de rassembler la somme de 13 620 €, doublée par la Fondation Kronenbourg, portant ainsi les dons à 27 240 €.

Le résultat de cette généreuse collecte a été partagée entre deux associations, SAMARIE (Solidarité, Aide, Mission, Amitié, Rencontre, initiative, Entzheim) et Gospel Kids.

SAMARIE financera en partie son projet de construction de sanitaires à l'école primaire du petit village d'Agou Koumawou, au Togo, à une centaine de kilomètres au nord de la capitale, Lomé.



De gauche à droite : Charles Debs (Trésorier), David Frank (Président), Brigitte Nomenyo (Vice-Présidente), Marthe Humann (Secrétaire), Stéphanie Rismont (Présidente de la Fondation Kronenbourg), Huguette Boehli (Marraine de l'association), Dedenyo Nomenyo (Pasteur de la Paroisse d'Entzheim), Mr Jean Humann (Maire d'Entzheim). Droits d'auteurs : Anne Milloux, Dresseurs d'image.

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Le nouveau ministre de l'Education Nationale, M. Blanquer, a proposé un décret sur les rythmes scolaires qui permettrait d'autoriser le retour à 4 jours d'école, sur proposition conjointe des mairies et des conseils d'École.

A Entzheim, le rythme scolaire en place actuellement, à savoir 4 jours et demi d'école, sera maintenu à la rentrée scolaire de septembre 2017. Une décision sera prise pour la rentrée 2018, une fois le contexte réglementaire bien défini et après avoir mené une consultation.



LE RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS, C'EST AUSSI POUR LES PARENTS...

Dédié à la petite enfance, il offre un ensemble de services aux parents, aux assistants maternels, et aux enfants qui leur sont confiés.

Ce lieu d'informations, d'écoute, et d'échanges a pour but d'accompagner, parents comme assistants maternels, dans les démarches (recherche d'un mode de garde, informations législatives, médiation en cas de conflits, informations sur la demande d'agrèments...).

Ce service est libre et gratuit. Le RAM vous accueille sur rendez-vous et tient ses permanences à l'école maternelle les lundis de 11 h 00 à 12 h 30 et les mercredis matins.

Un projet de soutien à la parentalité ?

Parce qu'être nouveaux parents ou parents d'enfants plus grands soulève beaucoup de questions... Parce que les parents eux aussi ont besoin de soutien et de conseils... Le RAM de la commune souhaite s'investir dans le soutien à la parentalité.

Pour ce faire, le RAM a besoin de vos avis de parents, grands-parents, ou encore professionnels de la petite enfance. Envoyez à l'adresse mail du RAM vos idées, attentes, ou encore besoins sur la question du soutien à la parentalité.

Comment parler aux enfants pour qu'ils écoutent? La jalousie et les rivalités dans les fratries? Parents d'adolescents? Parlez-nous de vos questionnements afin de permettre au RAM de proposer un projet des plus adapté sur la commune!

Céline Michelle, Responsable du RAM, au 06 69 92 93 36 ou ram@entzheim.fr

Et depuis décembre ? Le Relais d'Assistants Maternels en photos...

Nous découvrons, partageons, les taties et les mamans bricolent, nous jouons ensemble et puis... on grandit !!



AUTORISATIONS DE SORTIE DU TERRITOIRE

Depuis le 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire, en sus d'une pièce d'identité valide. Il s'agit du formulaire cerfa n° 15646*01, téléchargeable sur le site www.service-public.fr, qui doit être signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale et accompagné de la photocopie de sa pièce d'identité.

— Le verger du — HOHANWAND



Dans le cadre de l'extension du quadrant II de la zone Aéroparc réalisée par l'Eurométropole, les travaux d'aménagement paysager du verger et des bassins de rétention ont été terminés en début d'année. La toponymie d'origine de ce site donne son nom à ce nouvel espace public baptisé « Le verger du Hohanwand », localisé en face du supermarché.

Des panneaux pédagogiques sur la thématique du verger, de la faune locale et des arbres fruitiers seront mis en place par la commune durant l'été, au niveau de l'aire de convivialité équipée en table de pique-nique et en bancs. Le site initial comportait un verger traditionnel à hautes tiges composé de variétés locales: pommiers, cerisiers, noyers... Il a été complété par la plantation d'arbres fruitiers supplémentaires.



Les ganivelles en châtaignier délimitent le verger

La totalité du verger n'a cependant pas pu être préservée, du fait de la nécessité d'aménager des bassins de rétention sous forme de noues d'infiltration naturelles pour compenser les surfaces urbanisées et prendre en compte les crues centennales de la Bruche. Les alignements de gabions qui délimitent les bassins jouent un rôle technique et soulignent la géométrie des noues, qui sont clôturées par des ganivelles en châtaignier.

Dans le cadre de la politique zéro-pesticides menée par la commune d'Entzheim, la gestion différenciée de cet espace par les services municipaux est effectuée de manière extensive, sous forme de fauche tardive. Le pré-verger est ainsi la rencontre d'une prairie et d'arbres fruitiers.

CAMPAGNE DE PLANTATIONS 2017

De nombreuses plantations ont été effectuées par la commune durant l'hiver dernier: le long de la piste cyclable Entzheim-Geispolsheim, dans l'aire de jeux de la rue du Charron, le long des rues du Parc, des Sports, Humann, dans le domaine Freysz... Un total de 26 arbres et de 135 arbustes ont ainsi été plantés.

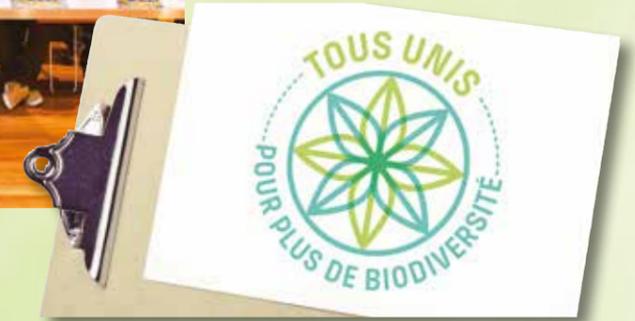


3 poiriers haute-tige ont été plantés rue Jacques Humann

SIGNATURE DE LA CHARTE « TOUS UNIS POUR PLUS DE BIODIVERSITÉ »



Le 28 mars, le Maire Jean Humann a signé la charte «Tous unis pour plus de biodiversité», initiée par l'Eurométropole en partenariat avec l'Agence de l'eau Rhin-Meuse. La commune d'Entzheim s'engage ainsi à mettre en œuvre une gestion plus écologique de son patrimoine naturel afin de contribuer à plus de biodiversité et moins de pollutions au bénéfice des habitants.



BOURSE AUX PLANTES

La 4^{ème} bourse aux plantes a eu lieu dans la cour de la Mairie le samedi 29 avril et a réuni pas moins de 50 participants!

Au programme, outre l'échange de plantes diverses et variées: un atelier « Sème ta graine! », une balade à la découverte de « ces herbes qu'on dit mauvaises » ainsi qu'une collation offerte par la commune.



Evènements

FÊTE DU LAC

La 8^{ème} fête du lac, sans le lac, s'est déroulée aux abords de l'espace associatif et sportif l'Envol le 1er mai et a réuni un certain nombre de participants, jeunes et moins jeunes, malgré une météo relativement maussade.



Certains se sont essayés aux jeux géants ou aux jeux de société et d'autres ont pu apprécier le spectacle de marionnettes.

Plusieurs master-class de danse étaient organisés et les clubs de tennis, badminton et handball proposaient des initiations à leurs activités respectives, sans oublier La Concorde qui a donné son traditionnel concert apéritif.

THÉ DANSANT

Le dimanche 12 mars, la commune d'Entzheim, en partenariat avec le Football Club a organisé un thé dansant, pour rassembler les habitants du village, notamment tous les nostalgiques des bals d'antan, dans sa mythique salle des fêtes, avant sa démolition et reconstruction.

Au programme : de la danse évidemment, des remises de prix aux meilleurs danseurs et danseuses de tango et de valse, mais aussi un discours du Maire Jean Humann et du Maire honoraire Philippe Debs, suivis du verre de l'amitié.



Vie associative

HANDBALL

Le Entzheim Handball termine cette deuxième saison sur une très bonne note: champion du Bas-Rhin et vice-champion d'Alsace pour les seniors masculin en division 1 avec à la clef une montée en Honneur Départemental.

Pour leurs premières années les seniors masculins 2 et les seniors féminines terminent dans le milieu de tableau.

Un grand merci à la grande famille du Entzheim Handball : supporters, bénévoles, joueurs, entraîneurs,...

Le Entzheim Handball recrute des joueurs dès 5 ans. Contact : Patrice 06 89 53 70 21 ou Christian 06 61 11 00 21



TENNIS



Belle performance de l'équipe féminine de l'Entzheim Tennis Club qui monte en 2^{ème} division départementale.

APP ENTZHEIM - PÊCHE À L'ÉTANG CARTES DE PÊCHE VACANCES



Pour vous détendre cet été, l'APP d'Entzheim vous propose des cartes de pêche journalières au tarif de 10 € la journée. L'achat de carte peut se faire au local des pompiers (en raison des travaux de reconstruction de la salle des fêtes) tous les samedis de 17h à 19h et les dimanches de 10h 30 à 12h, ou en contactant Alain Riehl au 06 81 04 79 95.

BIEN VIVRE VOTRE RETRAITE : ATELIERS

L'association Atout Age Alsace organise des ateliers de prévention à destination des retraités leur permettant d'avancer sereinement en âge. Ces ateliers, composés de 12 à 15 participants, se déclinent en plusieurs séances interactives. Informations, conseils, mises en situations pratiques font partie du programme délivré par des intervenants formés.

Des ateliers « Plaisirs de la table » seront proposés à Entzheim à toute personne intéressée à partir de septembre prochain les jeudis de 9h30 à 11h30 du 14/09/2017 au 19/10/2017 au Préau.

Inscriptions et Renseignements : 03 89 20 79 43 ou atoutagealsace@gmail.com



Démarches administratives

IMMATRICULATION DES VÉHICULES

Depuis le 13 mars 2017, il n'est plus utile de se rendre en Préfecture pour procéder à l'immatriculation de son véhicule. Les démarches y afférent s'effectuent par télé-procédure :

- Déclaration de vente du véhicule sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
- Demande de certificat de situation administrative (non-gage et opposition) sur <https://siv.interieur.gouv.fr>
- Changement d'adresse des certificats d'immatriculation sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

N.B. : En cas de changement d'adresse, vous recevrez à votre domicile l'étiquette à apposer sur votre certificat d'immatriculation. Ce dernier pourra recevoir jusqu'à trois étiquettes. Au quatrième changement d'adresse, la demande devra être faite par courrier exclusivement et un nouveau certificat d'immatriculation vous sera adressé à votre domicile.

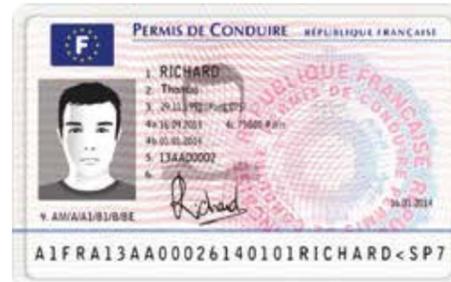
Les autres démarches relatives à l'immatriculation pourront s'effectuer chez un professionnel de l'automobile habilité ou sur rendez-vous à la Préfecture.



PERMIS DE CONDUIRE

De la même manière, la demande de permis de conduire est accessible depuis la page <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>.

La dématérialisation de la demande de permis de conduire est possible pour l'ensemble des procédures relatives à une demande de permis de conduire (perte ou vol, détérioration, expiration, changement d'état civil, ...).



CARTES D'IDENTITÉ

Depuis le 28 mars 2017, les démarches relatives à la délivrance des cartes d'identité ont évolué et s'alignent sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques.

La commune d'Entzheim, ne disposant pas de dispositif de recueil de données, n'est plus habilitée à délivrer de cartes d'identité.

32 communes sont équipées du système biométrique dans le Bas-Rhin. Parmi elles, les plus proches sont Lingolsheim et Geispolsheim. La liste complète est disponible sur notre site internet : www.entzheim.fr.

Attention, avant de vous rendre sur place, il est impératif de prendre rendez-vous.

Il est conseillé d'effectuer une pré-demande en ligne sur le site suivant : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr>.

Pour celles et ceux qui le souhaitent, des formulaires papiers sont encore récupérables en Mairie dans la limite des stocks disponibles.



CERTIFICATS QUALITÉ DE L'AIR



La circulation routière étant l'une des causes de la pollution atmosphérique, le certificat qualité de l'air (Crit'Air) va permettre de favoriser l'utilisation des véhicules les moins polluants et de réduire la pollution atmosphérique et ses impacts sur la santé de la population.

Les véhicules sont répartis en 6 classes environnementales, les véhicules les plus polluants n'étant pas éligibles au certificat qualité de l'air.

La classification se fait en fonction du type de véhicule (voiture particulière, deux-roues), de la source d'énergie utilisée (essence, diesel) et de la norme européenne

d'émissions polluantes qu'il respecte. Elle est valable pour toute la durée de vie du véhicule.

Le simulateur que vous trouverez à l'adresse suivante <https://www.certificat-air.gouv.fr/simulation> va vous aider à connaître la classe environnementale de votre véhicule.

Vous pouvez commander le certificat qualité de l'air à l'adresse suivante : <https://www.certificat-air.gouv.fr> au prix de 4,18 €, payable en ligne. Une fois la demande effectuée, vous recevrez par courrier électronique un récépissé attestant la catégorie de votre certificat, en attendant de recevoir par voie postale l'original sous forme d'autocollant.

Renseignements pratiques

PASSAGE DE LA DÉCHETTERIE MOBILE Rue Jacques Humann

Lundi 24 juillet 2017 de 11h à 19h	Mercredi 25 octobre 2017 de 11h à 19h
Samedi 26 août 2017 de 9h à 17h	Mercredi 22 novembre 2017 de 11h à 19h
Lundi 25 septembre 2017 de 11h à 19h	

PASSAGE DE LA DÉCHETTERIE VERTE Rue Jacques Humann

Samedi 15 juillet 2017 de 10h à 17h	Samedi 14 octobre 2017 de 10h à 17h
Mercredi 16 août 2017 de 14h à 19h	Mercredi 8 novembre 2017 de 14h à 19h
Vendredi 15 septembre 2017 de 14h à 19h	

L'utilisation des déchetteries autres que celles de l'Eurométropole de Strasbourg (par exemple Duppigheim...) n'est pas autorisée pour les habitants d'Entzheim.

JOURNÉES DE COLLECTE DÉCALÉES

A Entzheim le jour de collecte hebdomadaire des déchets ménagers est fixé le mercredi. Toutefois, ce jour peut être décalé en raison de jours fériés.

Les prochains jours de collecte décalés sont les suivants :

Jeudi 17 août au lieu du mercredi 16 août 2017
Jeudi 2 novembre au lieu du mercredi 1 ^{er} novembre 2017
Jeudi 28 décembre au lieu du mercredi 27 décembre 2017

TOUTES CES INFORMATIONS FIGURENT DANS LE CALENDRIER DE COLLECTE 2017 DISTRIBUÉ PAR L'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG

SERVICE DES OBJETS ENCOMBRANTS

Le ramassage des objets encombrants se fait sur rendez-vous, contactez le 03 68 98 51 89

CADRE DE VIE



DEJECTIONS CANINES

Des canisachets mis à disposition par l'Eurométropole peuvent être retirés gratuitement en Mairie. Des distributeurs de canisachets en libre-service ont aussi été mis en place dans les espaces publics et le long du chemin piétonnier. Des distributeurs supplémentaires ont été installés rue des Frères Montgolfier et rue de Hangenbieten. Le personnel chargé de l'entretien des espaces verts vous remercie pour ce geste citoyen.

NUISANCES SONORES

Un arrêté municipal limite strictement l'usage des tondeuses et en général de tous les engins bruyants aux horaires suivants :

- jours ouvrables de 9 h 00 à 20 h 00
- dimanches et jours de fête de 9 h 00 à 11 h 00

D'une façon générale, « Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité,

porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé... » (article R.1334-31 du Code de la santé publique).

BRÛLAGE DES DÉCHETS

Le règlement sanitaire départemental interdit le brûlage à l'air libre des déchets (y compris les végétaux).

ET FAIRE TAIRE LE COQ !

Les particuliers qui élèvent des poules à leur domicile dans les lotissements sont de plus en plus nombreux : cela permet de réduire la quantité des déchets ménagers et d'avoir des œufs frais à portée de main.

Le problème, c'est quand la poule est... un coq. Depuis quelques mois, les chants intempestifs de cet animal dérangent de nombreux habitants. Nous invitons donc les propriétaires à prendre les mesures nécessaires afin de garantir la quiétude du voisinage.



Agenda

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2^{ÈME} SEMESTRE

JUILLET

- 10 au 04.08** : Familles et Loisirs d'Entzheim :
Centre aéré
- 13** : Cérémonie de la Fête Nationale dans la cour
de la Mairie
- 28** : Familles et Loisirs d'Entzheim : Fête de fin
de centre aéré

AOUT

- 11 au 14** : La Concorde : Messti et marché
aux puces (le 13.08)
- 21** : Association pour le don de sang : Collecte de
sang (à l'Envol)
- 27** : Tennis club Entzheim : Journée Doubles surprises

SEPTEMBRE

- 21** : Age d'Or : Réunion mensuelle

OCTOBRE

- 13** : Commune : Remise des prix « maisons fleuries »
- 19** : Age d'Or : Réunion mensuelle
- 23** : Association pour le don de sang : Collecte de
sang (à l'Envol)
- 25** : Tennis club Entzheim : Assemblée Générale

NOVEMBRE

- 04-05** : A.P.P : Pêche aux brochets
- 11** : Cérémonie du 11 Novembre
- 16** : Age d'Or : Réunion mensuelle
- 21** : Pompiers : Fête de la Sainte Barbe
- 24** : AFEE : Assemblée Générale

DECEMBRE

- 10** : Commune : Fête de Noël de nos aînés
- 21** : Age d'Or : Réunion mensuelle

INVITATION À LA CÉRÉMONIE OFFICIELLE DU 13 JUILLET 2017

20h00 Cérémonie officielle de la Fête Nationale dans la cour de la Mairie présidée par Monsieur le Maire, avec la participation de la Société de Musique « La Concorde » et les Sapeurs-Pompiers d'Entzheim.

Toute la population est invitée à partager le verre de l'amitié à l'issue de la cérémonie.

En raison de l'emprise du chantier de reconstruction de la salle des fêtes, il n'y aura exceptionnellement ni bal populaire, ni feu d'artifice.



MESSTI D'ENTZHEIM

24^{ème} GRAND MARCHÉ AUX PUCES

organisé par la Société de Musique « La Concorde » d'Entzheim

DIMANCHE 13 AOÛT 2017 de 8h00 à 18h00

Renseignements et inscriptions : 07 81 15 22 57 ou concorde_map@yahoo.fr

Restauration et
buvette sur place
Manèges tout le week-end
Soirée tarte flambée
à partir de 18h

VACANCES TRANQUILLES

Avant de partir, passez à la Gendarmerie remplir le formulaire « Opération tranquillité vacances ». Des passages réguliers seront effectués à votre domicile lors des patrouilles.

Pensez à utiliser l'application gratuite « Stop cambriolages » qui peut être téléchargée par les utilisateurs de smartphone.

Brigade de Gendarmerie de GEISPOLSHHEIM
2 rue de Séné - 67118 GEISPOLSHHEIM
Tél. 03 88 68 61 62 – Fax : 03 90 29 78 15

PLAN CANICULE

Chaque année, la Mairie recense les personnes âgées de 65 ans et plus (ou de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, ou handicapées) qui souhaitent bénéficier des conseils et de l'assistance des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Sur simple appel ou passage en Mairie, les personnes concernées peuvent demander à être inscrites dans ce registre nominatif.

Un formulaire d'inscription peut aussi être retiré en Mairie.

